

Les années Mobutu (1965-1989): l'accroissement exponentiel d'une dette odieuse

Au moment de l'indépendance, les anciennes métropoles font tout leur possible pour garder un contrôle sur leurs anciennes colonies en poussant au pouvoir des hommes qui serviraient leurs intérêts¹. En République du Congo, la Belgique n'a pas pu empêcher que Patrice Lumumba accède au pouvoir. Soutenu par une vague populaire, il tire le pays vers l'autonomie. Mais cela ne fut que de courte durée et les intérêts des métropoles rattrapent l'ex-Congo belge. En 1961, Lumumba est assassiné et l'homme soutenu par les occidentaux (Etats-Unis, France, Belgique), Joseph-Désiré Mobutu, prend le pouvoir en 1965.

Entre l'Angola, soutenu par Cuba, et le Congo Brazzaville proclamé marxiste des années 1970, le Congo de Mobutu représente pour l'Ouest un allié stratégique face au bloc soviétique. Du fait de cet enjeu stratégique, Mobutu va bénéficier de l'appui financier des puissances occidentales et des institutions financières internationales qui garderont les yeux fermés sur les malversations du dictateur. A la chute du mur de Berlin en 1989, l'enjeu stratégique n'étant plus de mise, l'appui financier occidental s'arrête. C'est pour cette raison que ce chapitre s'arrête en 1989 et non à la mort de Mobutu en 1997 car cette période représente une unité.

Après la possession privée du Congo belge par Léopold II, Mobutu contractera au nom de l'Etat de nombreux prêts qui formeront une dette à croissance exponentielle et dont les sommes empruntées serviront entre autres à la construction des "éléphants blancs".

La formation d'une dette à croissance exponentielle négligeant les besoins sociaux²

L'évolution de la dette extérieure publique du Zaïre

Entre 1965 et 1990, la dette publique extérieure du Congo est caractérisée par une croissance exponentielle passant de 32 à 10 274 millions de dollars³.

De 1965 à 1969, le stock de la dette extérieure est passé de 32 à 159 millions de dollars⁴.

En 1970, une première rupture est notée dans l'évolution de la dette. En effet, elle est multipliée par deux en un an passant de 159 à 342 millions de dollars. Le début des années 1970 marque le début d'un endettement fort. En effet, le Congo, qui deviendra Zaïre, en 1971 subit une crise financière; il a besoin d'apports financiers afin d'équilibrer sa balance des paiements et de réaliser de grands projets économiques pour développer le pays, projets qui s'avèreront non rentables. L'endettement de cette période correspond aux emprunts contractés auprès d'organismes privés garantis par les "ressources minières potentielles et réelles du Zaïre lesquelles servaient de gage"⁵. En effet, la part privée de la dette publique est la plus importante comparée aux parts bilatérales et multilatérales. Rappelons que

les cours du cuivre et du cobalt sont très rémunérateurs à l'époque.

En 1973, une deuxième rupture est à remarquer, la dette passe de 670 millions de dollars en 1972 à 1040 millions de dollars en 1973. Entre 1973 et 1979, la dette augmentera de manière régulière d'environ 700 millions de dollars chaque année. L'augmentation de la dette est liée au contexte international. Cette période est marquée par une augmentation du prix du pétrole et la possibilité pour les banques occidentales de placer leurs pétrodollars. Le Zaïre contracte de nouveaux prêts pour construire "les éléphants blancs". Ces prêts sont contractés alors que le cours des matières premières est élevé. Mais c'est sans compter sur le fait que l'année 1973 et surtout l'année 1974 est marquée par la chute du cours du cuivre, principale matière première d'exportation du Zaïre, ce qui rendra plus difficile le remboursement des prêts. En 1976, le Zaïre ne peut respecter ses obligations en matière de remboursement de la dette. Les pressions montent et le Fonds monétaire international (FMI) entre en scène pour mettre en place son programme d'austérité de manière musclée, après un premier programme signé en 1967. Ce programme de stabilisation implique des conditionnalités strictes de dévaluation de la monnaie, de diminution des dépenses publiques et de garanties pour garantir le service de la dette. La diminution des dépenses publiques prend forme sous prétexte de bonne gestion des

grandes sociétés mixtes du pays mais ce sont les populations congolaises qui en souffrent et la gabe-gie continue. En 1978, des PDG européens sont nommés à la tête des principales sociétés mixtes comme la Gécamines (Générale des Carrières et des Mines), la SNCZ (Société Nationale des Chemins de fer du Zaïre, l'ONATRA (Office National des Transports) mais aussi les douanes et la banque du Zaïre. Une fois encore, l'ingérence des occidentaux et des institutions financières internationales dans les affaires intérieures du Zaïre n'est plus à démontrer. Ces PDG européens doivent mettre en place les politiques néo-libérales du FMI et assurer au mieux la gestion de ces sociétés mixtes en ce sens.

Le contexte international aura aussi une influence sur la composition de la dette. Majoritairement privée avant 1976, elle deviendra surtout bilatérale par la suite, caractérisée par l'augmentation de l'aide au développement des principaux donateurs occidentaux que sont les Etats-Unis, la Belgique et la France. La signature d'un programme de stabilisation avec le FMI et l'augmentation de la dette bilatérale vaudra au Zaïre de passer devant le Club de Paris pour un rééchelonnement de dette de 280 millions de dollars en 1976, le premier d'une série de neuf rééchelonnements pendant le pouvoir de Mobutu.

De 1979 à 1983, le stock de la dette augmente peu, le Zaïre essayant d'assurer le service de sa dette. La dégradation économique s'accroît pendant cette période. Le montant de l'aide publique au développement diminue très rapidement passant de 225 millions de dollars en 1981 à 65 millions de dollars en 1985. Quant aux sorties de capitaux, elles sont passées de 25 à 215 millions de dollars entre 1983 et 1985⁶. Les impayés s'accumulent depuis 1976 faisant du Zaïre un pays à risque pour les investisseurs: c'est ainsi qu'il se retrouve à la 104^{ème} place sur 105 dans la liste des pays à risque établie par la Générale de Banque belge. Le pays paye de plus en plus d'intérêts sur la dette dans les années 1970: ils passent de 9 millions de dollars en 1970 à 205 millions de dollars en 1980⁷.

De 1983 jusqu'aux années 1990, la dette publique extérieure augmente d'environ 100 millions de dollars par an. Cette période est marquée par une forte intervention des institutions financières internationales, le FMI et la Banque mondiale, qui mettent en place leurs politiques néo-libérales. Le Zaïre est alors considéré comme l'élève modèle du FMI⁸. Cette année-là, il procède une fois de plus à un soi-disant "assainissement financier" en dévaluant de 77% la monnaie et en imposant un nouveau système fiscal pour la Gécamines. En 1986, c'est au tour de la Banque mondiale de mettre en place des programmes d'ajustement structurel pour 2 milliards

de dollars pour la période 1987-1990 à condition que l'Etat zaïrois effectue la libéralisation du secteur financier, de nouvelles réformes de la fonction publique, des programmes d'investissement prioritaires. Le début des années 1980 est aussi marqué par la décision des Etats-Unis d'augmenter leurs taux d'intérêt, ce qui aura des conséquences sur l'économie mondiale, et par conséquent au Zaïre, puisque les emprunts contractés sont en général à taux variable. La dette va alors augmenter de manière très importante. Durant cette période, les institutions financières internationales exigent en priorité le remboursement de la dette, quitte à sacrifier le financement des secteurs sociaux. Le service de la dette dépassera 50% du budget du Zaïre durant les années 1983-1989.

Cependant on peut noter une moins forte augmentation du stock de la dette de l'année 1987 à 1988. Cela est notamment dû à une reprise conjoncturelle des cours de cuivre et de cobalt. Cette même année, en 1987, le FMI approuve un programme d'ajustement structurel sous pression états-unienne et malgré de fortes objections au sein du FMI. Au même moment, Mobutu permet aux troupes états-uniennes d'utiliser son territoire et ses bases pour leurs opérations en Angola⁹.

Les années 1990 avec la chute du mur de Berlin en 1989 et la fin de la guerre froide marquent la fin de l'intérêt que l'Ouest porte à la position géostratégique du Zaïre. Les derniers prêts ont lieu en 1990 et 1991.

La dette et la négligence des besoins vitaux de la population

Sous le poids des réformes imposées par les institutions financières internationales et le système Mobutu qui sera étudié postérieurement, la situation sociale se dégrade depuis le début des années 1980.

"Que des millions de congolais meurent de malaria, de sida, de la fièvre Ebola, qu'à cela ne tienne pourvu que l'on rembourse la dette. Licencié impitoyablement des milliers d'agents de la fonction publique, qu'à cela ne tienne pourvu qu'on dégage des ressources supplémentaires pour rembourser la dette"¹⁰.

Cette phrase de Prosper Mamimami Kabare exprime la philosophie de l'époque: l'exigence du remboursement avant tout et la désétatisation. En effet, les secteurs sociaux, l'agriculture, la fonction publique sont toujours délaissés dans le budget public au profit des remboursements de la dette et de la volonté des créanciers. Le tableau suivant montre cet effondrement au cours des années 1980 en comparaison avec les autres pays d'Afrique (dont

les chiffres sont indiqués en italique). Pour chaque entrée, la première ligne correspond à la part du budget du Zaïre alloué au secteur mentionné tandis que la deuxième ligne montre la part moyenne du budget que les pays d'Afrique allouent à ce même secteur. Cela permet de mettre en valeur l'intervention de la Banque mondiale en 1983 qui a eu pour conséquence l'explosion de la dette et la diminution radicale de la part du budget allouée aux services sociaux.

L'évolution de l'indice des prix montre la dégradation des conditions de base des populations. De 1960 à 1973, les prix des biens de consommation courante à Kinshasa ont augmenté en moyenne de 24% par an, et entre 1973 et 1983 de 60 % par an, alors que dans le même temps, l'indice des salaires chute: il a diminué en moyenne de 7% et de 30% pendant ces mêmes périodes¹¹.

Évolution comparée des dépenses de l'État zairois avec celles des autres pays d'Afrique (1980-87) (en % des dépenses totales)

| | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 |
|-------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------|
| Salaires | 42 | 32 | 27 | 25 | 12 | 12 | 14 | 11 |
| | <i>27</i> | <i>27</i> | <i>27</i> | <i>27</i> | <i>27</i> | <i>27</i> | <i>26</i> | - |
| Autre biens et services | 23 | 23 | 30 | 32 | 12 | 16 | 13 | 13 |
| | <i>19</i> | <i>20</i> | <i>19</i> | <i>19</i> | <i>19</i> | <i>17</i> | <i>17</i> | - |
| Paiements d'intérêt | 8 | 11 | 11 | 13 | 35 | 39 | 36 | 32 |
| | <i>5</i> | <i>6</i> | <i>7</i> | <i>9</i> | <i>11</i> | <i>13</i> | <i>13</i> | - |
| Serv. publ. | 18 | 16 | 22 | 18 | 13 | 10 | - | - |
| | <i>20</i> | <i>20</i> | <i>21</i> | <i>21</i> | <i>20</i> | <i>18</i> | - | - |
| Défense | 9 | 4 | 8 | 6 | 5 | 4 | - | - |
| | <i>12</i> | <i>12</i> | <i>11</i> | <i>11</i> | <i>11</i> | <i>10</i> | - | - |
| Éducation | 19 | 20 | 16 | - | 2 | 3 | 2 | - |
| | <i>15</i> | <i>15</i> | <i>15</i> | <i>15</i> | <i>14</i> | <i>14</i> | <i>13</i> | - |
| Santé | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 4 | 4 | - |
| | <i>5</i> | <i>5</i> | <i>5</i> | <i>5</i> | <i>5</i> | <i>5</i> | - | - |
| Serv. écon. | 13 | 16 | 17 | 11 | 5 | 5 | - | - |
| | <i>26</i> | <i>23</i> | <i>22</i> | <i>23</i> | <i>22</i> | <i>23</i> | - | - |
| Agriculture | 1 | 2 | 3 | 2 | 0,8 | 0,5 | - | - |
| | <i>8</i> | <i>7</i> | <i>8</i> | <i>8</i> | <i>7</i> | <i>7</i> | - | - |

Source : *African Economic and Financial Data*, PNUD-Banque mondiale, Washington, 1989.

Les "éléphants blancs", producteurs de dette.

Entre 1970 et 1975, les nombreux emprunts ont été affectés à la construction de projets industriels énormes qui ont servi de débouchés et d'acquisition de marchés aux entreprises occidentales. Ils ont également constitué des sources de détournement de fonds pour le clan Mobutu mais n'ont jamais été rentables. Ces "éléphants blancs" n'ont servi qu'à

accroître le stock de la dette publique extérieure et c'est en cela qu'ils sont producteurs de dette.

Ces grands projets ont surtout été réalisés dans les domaines de l'énergie, du transport et des communications, permettant ainsi un accès facile aux marchés mondiaux pour les ressources naturelles congolaises. Selon l'Office de gestion de la dette publique (OGEDP), en 1980, 51% des engagements extérieurs étaient consacrés à ces trois domaines. Mais ces projets sont caractérisés par le

manque de rentabilité et de discipline financière. En 1985, le Centre Nord-Sud de l'Institut de l'entreprise sur l'industrialisation en Afrique relève que sur 343 projets analysés, 57% étaient en état de sous-production et 23% étaient à l'arrêt complet. Cela ne signifie pour autant que les 20% restants étaient des affaires florissantes¹². Tant au stade de l'expertise, du financement que de l'exécution, la rationalité économique ne fut pas respectée. Le remboursement du financement de ces projets a été le plus souvent établi à moyen terme alors qu'au vu l'ampleur de ces projets, un remboursement à long terme aurait été nécessaire. De ce fait, " *la dette ne pouvait être remboursée que par la poursuite de l'endettement*"¹³.

Pour effectuer un audit précis, il s'agit de dresser la liste des contrats de ces grands projets un par un et de les analyser en notant le taux d'intérêt, le terme du remboursement de la dette, la faisabilité du projet et l'adéquation avec les besoins de la population. Le barrage d'Inga est l'un des exemples les plus démonstratifs de cette situation: il fera l'objet d'une étude particulière dans le prochain chapitre. Dans tous les domaines, des "Inga" existent. L'expansion de la Gécamines, la sidérurgie de Maluku, la "Voix du Zaïre", le pont de Matadi, la cimenterie nationale, le complexe agro-industriel de N'Sele, l'aéroport international de Kisangani, le barrage de Mobaye, la COMINGEM, le centre de commerce international du Zaïre sont autant d'exemples montrant le partage du gâteau entre le clan Mobutu, les entreprises occidentales qui réalisent ou pas les travaux et laissent au peuple le soin de se serrer la ceinture pour pouvoir rembourser la dette, toujours la dette.

La "Voix du Zaïre" et les stations de télécommunication illustrent cela. Il s'agissait alors de réaliser un système de réseau hertzien de radiotélévision partout dans le pays. Or cet ensemble est marqué par une forte disproportion entre les mises de fonds, les innovations technologiques et le résultat final. Un an après sa mise en route, la "Voix du Zaïre" ne fonctionnait déjà plus qu'à 20% de sa capacité et la plupart des équipements techniquement sophistiqués étaient soit inutilisés, soit en panne. La réalisation de ce projet fut confiée à Thomson CSF qui l'utilisa pour expérimenter la technologie de pointe avant de la mettre en place en Europe et greva lourdement le budget de fonctionnement par des frais de maintenance très élevés.

Le Zaïre, un Etat au service des intérêts personnels de Mobutu

Le clan Mobutu

Sous le régime Mobutu, la distribution des riches-

ses s'est faite pour le seul profit de quelques-uns. Quelques amis du dictateur, les barons du régime, se sont enrichis de manière extravagante.

Le clan Mobutu coûtait très cher: en 1970, la part réservée aux dépenses présidentielles représentait 21,3% du budget total de l'Etat soit 160 millions de dollars. De surcroît, Mobutu investit massivement dans l'immobilier, par exemple sur la Côte d'Azur française. En plus de cela, beaucoup de conseillers de Mobutu, de marabouts et de féticheurs exigeaient d'être payés en lingots d'or.

Une corrélation directe entre le gonflement de la fortune du clan Mobutu et le gonflement de la dette extérieure

La fortune personnelle de Mobutu est dispersée à travers un labyrinthe de châteaux et de propriétés en Europe et en Afrique. A sa mort, ses biens immobiliers sont estimés à 100 millions de dollars¹⁴. Sa fortune est aussi composée d'une série de comptes bancaires suisses mais aussi belges. Le tout faisant du président zaïrois l'un des anciens chefs d'Etat les plus riches du monde. Des experts ont estimé que sa fortune était supérieure à la dette du Zaïre à certaines époques. Sa fortune se serait élevée à 8 milliards de dollars au moment où il quitte le pouvoir en 1997. En considérant l'évolution de la dette et celle de la fortune de Mobutu, il ne fait pas de doute que les deux sont liées.

Les mécanismes d'enrichissement du clan Mobutu¹⁵

Comme en attestent de nombreux rapports, la première source chronologique d'enrichissement de Mobutu fut constituée de pots-de-vin offerts par les gouvernements occidentaux. La plupart des contrats d'investissement furent souvent négociés à coup de commissions suivant un processus tellement habile et bien pensé que la transaction semblait tout à fait normale. Commentant ce système, Jean Ziegler constate qu'il s'agissait " *d'une ingénierie financière qu'aucun pays du sud et qu'aucun de leurs gouvernements ne possèdent. Le savoir-faire des banquiers suisses ou autres était donc indispensable.*" (...) Il conclut que " *sans l'assistance technique des puissances financières occidentales (banques, intermédiaires financiers, etc.). Sans la complicité des banques, cela ne pouvait pas fonctionner*"¹⁶.

Ensuite, les différents cycles de nationalisation, connus sous le nom de zaïrianisation, du patrimoine détenu par des investisseurs étrangers, n'eurent pas d'autre objectif que d'enrichir les apparatchiks du système, Mobutu et sa femme en tête. Le principe consistait à introduire les propriétés saisies aux colons ou aux entreprises au sein de la holding CELZA qui appartenait à la famille Mobutu. Si l'idée

même de réappropriation du patrimoine, associée à des discours nationalistes de Mobutu, fut assez populaire, très vite l'enthousiasme céda la place à d'amères désillusions. "Privatisation personnelle " serait alors un terme plus approprié à cette zairianisation.

Une autre source de revenus de ce régime provenait du vol pur et simple de sommes faramineuses dans les caisses de l'Etat par le biais de multiples stratégies de captation des fonds publics. Une des stratégies fut d'augmenter fictivement les effectifs de l'armée. Les effectifs passèrent de 24 000 en 1965 à 120 000 en 1980¹⁷.

De plus, la fabrication de fausse monnaie, et notamment de dollars, a permis au clan Mobutu de dépenser sans attirer l'attention.

Enfin, le détournement des gains d'exportation des minerais constituait un des modes d'enrichissement illicite les plus lucratifs. Il a constitué un pillage systématique des ressources naturelles du Zaïre. Ainsi, des rapports de la Banque mondiale, notamment, illustrent ce pillage par le détournement de 150 à 400 millions de dollars par an des revenus d'exportation de cuivre et de cobalt, détenus par des entreprises d'Etat.

La lourde responsabilité des institutions financières internationales et des créanciers dans la crise financière du Zaïre

L'échec de la politique de développement des institutions de Bretton Woods

La politique du FMI et la Banque mondiale est basée sur le principe de gestion libérale de l'économie.

Dans les années 1970, leur stratégie consiste notamment à appuyer un modèle étatique de développement basé à la fois sur la substitution aux importations et sur le développement des grands secteurs exportateurs du pays.

Or, les termes de l'échange se détériorent de plus en plus pour le Zaïre. Au cours des années 1973-1974, le cours du cuivre commence à chuter, la concurrence des pays du Sud augmente, diminuant d'autant les débouchés. Non seulement le pays est fortement dépendant des marchés de matières premières et agricoles, mais les capacités de production diminuent du fait de l'abandon des principaux outils de production comme la Gécamines. Ceci a pour conséquence la diminution de la capacité importatrice, d'autant que les prix des produits importés deviennent de plus en plus élevés, passant

d'un indice des prix à l'importation de 260 en 1975 à 4 813 en 1981¹⁸.

Principalement entre 1983 et 1989, le Zaïre s'est engagé avec le FMI et la Banque mondiale, dans une politique d'ajustement économique et financier, favorisant les intérêts des créanciers et du clan au pouvoir. Les objectifs poursuivis étaient les suivants:

- la stabilisation des prix et du taux de change
- le redressement de la balance des paiements
- la relance de l'économie par la promotion des investissements.

Des mesures de rigueur ont été mises en place à la demande des institutions financières internationales qui imposent le remboursement de la dette comme la priorité: ce faisant, elles défendent les créanciers et leurs intérêts propres de créanciers. Elles exigent que le service de la dette atteigne jusqu'à 50 % du budget de l'Etat. Ce service de la dette est un lourd fardeau pour le budget de l'Etat et ne permet pas le financement des budgets sociaux. C'est d'ailleurs à partir de l'année 1983, qu'il y a une forte chute des dépenses en matière d'éducation, d'agriculture et de fonction publique¹⁹.

Les IFI reconnaissent bien cette situation dans les rapports d'évaluation, notamment dans le Document-Cadre de Politique économique à l'appui d'un Programme d'Ajustement macro-économique et structurel de mai 1987-avril 1990:

"le service de la dette a de plus constitué une contrainte certaine. Même après avoir été réaménagé à des conditions exceptionnellement favorables, le service de la dette extérieure (dette à l'égard du Fonds [FMI] incluse) a représenté en 1986 un cinquième des exportations des biens et services et la moitié environ des dépenses budgétaires. Au cours de la période 1984-1986, le Zaïre a honoré toutes ses obligations au titre du service de la dette conformément aux accords avec les Clubs de Paris et Londres, mais l'aide extérieure sous forme de nouveaux engagements bilatéraux a été nettement inférieure aux prévisions"²⁰.

Cependant, suite aux réclamations du Zaïre, aux réaménagements de dette, le service de la dette est redescendu à 30% du budget en 1987. Cette diminution ne permet toujours pas un financement minimal des services sociaux.

Ce document montre aussi que le point central de la politique des institutions de Bretton Woods est d'attirer les capitaux extérieurs. Or, comme c'est le cas encore aujourd'hui pour les pays en développement, le Zaïre s'est retrouvé exportateur de capitaux. En effet, entre 1983 et 1986, le Zaïre a eu à déboursier 1 929 millions de dollars alors que l'apport effectif des capitaux n'a été que de 1 099 millions de dollars.

Le FMI et la Banque mondiale conscients des dérives de gestion du pays

Une question revient sans cesse quand on examine les prêts et les rapports de la Banque mondiale: est-ce que la Banque et le FMI avaient conscience des dérives de gestion du pays? La réponse est oui, et la Banque et le FMI continuent à prêter alors même qu'ils sont au courant des multiples dérives; finalement, ils ne sont qu'un outil d'application de la politique extérieure des Etats-Unis. En effet, en 1982, est publié, le rapport Blumenthal sur la crédibilité financière internationale du Zaïre, dans lequel M. Erwin Blumenthal, directeur adjoint de la Banque centrale à partir de 1978, expose toutes les malversations financières et les ponctions du clan Mobutu sur le budget du pays. Pour autant, les institutions financières internationales ne modifient en rien leur comportement et continuent à prêter pour des raisons stratégiques et idéologiques. Les créanciers de manière générale avaient parfaitement connaissance de ces pratiques frauduleuses. "La poursuite de leur politique de prêts résulte donc de leurs intérêts bien compris, non de ceux des Zaïrois. Certains y ont même trouvé un bénéfice personnel ou partisan, l'argent prêté étant souvent rapatrié directement sur les comptes privés du clan Mobutu et de leurs amis, dans les banques occidentales"²¹. De plus, alors qu'entre 1987 et 1988, les comptes nationaux étaient mensuellement sous le contrôle de la Banque mondiale et du FMI, 300 à 400 millions de dollars s'étaient évanouis dans la nature, montants confirmés par une audition d'un fonctionnaire états-unien au Sénat des Etats-Unis²².

1. Millet, Damien. 2005. *L'Afrique sans dette*, CADTM/Syllepse, p. 29-34.

2. Dibling, Sébastien, Elongo Lukulunga, Vicky, Vanden Daelen, Christine. 2004. *La République démocratique du Congo. Essai analytique des preuves d'une dette odieuse*. inédit, p. 6-p30.

http://www.cadtm.org/imprimer.php3?id_article=2346

Mobutu en compagnie de Nixon, président des Etats-Unis

Quant au président Reagan, il qualifiait Mobutu d'homme de bon sens et de bonne volonté (a voice of good sense and good will.)



3. Banque mondiale. *Global Development Finance 2001 and World Development Indicators 2002*.

4. Le lancinant problème de la dette extérieure du Zaïre, *L'entrepreneur*, décembre 1980, n°11, p. 44-47.

5. Willame, Jean-Claude. 1992. *L'automne d'un despotisme*, Karthala, p. 74.

6. Banque mondiale. *Document à l'intention du groupe consultatif pour le Zaïre*. Mars 1986.

7. Banque mondiale. *Global Development Finance*, 2005.

8. Haynes, J., Parfitt, T., Riley, S. *Debt in Sub-Saharan Africa: The local politics of stabilisation*. African Affairs, p. 346.

9. Ndikumana, L., Boyce, J. *Congo's Odious Debt: External borrowing and Capital Flight*, Department of Economics, University of Massachusetts, 1997

10. Mamimami Kabare, Prosper. *Dette extérieure publique de la RDC: qui doit à qui?*, Fodex.

11. Potter d'Indoye, E. Février 1985, n°192. *La problématique de l'habitat urbain*, Zaïre-Afrique,.

12. Willame, Jean-Claude. 1992. *L'automne d'un despotisme*, p. 62.

13. Dibling, Sébastien, Elongo Lukulunga, Vicky, Vanden Daelen, Christine. 2004. *La République démocratique du Congo. Essai analytique des preuves d'une dette odieuse*. CADTM, p. 6-p. 30.

14. Pain pour le prochain. *Mobutisme, Guerre Froide, Pillage et CIE, les relations Suisse-Zaïre de 1965 à 1997*, Repères, p. 9. (auteur?)

15. http://www.cadtm.org/article.php3?id_article=2337

16. Willame, Jean-Claude. 1986. *Zaïre: L'épopée d'Inga. Chronique d'une prédation industrielle*. Paris, L'Harmattan, p. 231-232.

17. Pain pour le prochain. *"Mobutisme, Guerre Froide, Pillage et CIE. Les relations Suisse-Zaïre" de 1965 à 1997*, Repères, p. 9.

18. Indice de base 1970=100, Voir Kaukwenga Mbaya, *Le FMI dans la crise du Zaïre: bilan et perspectives*, Revue Analyses sociales, Laboratoire d'analyses sociales de Kin-Lask, n°1, 1-2/1984, p. 15.

19. Voir tableau paragraphe sur l'impact de la dette sur la vie quotidienne des populations.

20. République du Zaïre, *Facilités d'Ajustement structurel, Document cadre de politique macro-économique structurel*, mai 1987-avril 1990, avril 1987, p. 2.

21. Millet Damien. Juillet 2004. *République démocratique du Congo: La dette de Mobutu*, document de travail CADTM

22. Willame, Jean-Claude. 1992. *L'automne d'un despotisme*, p. 91.

Le barrage d'Inga, l'exemple emblématique d'un éléphant blanc

Conçu en 1928 par le colonel belge Van Deuren, le complexe d'Inga présente des caractéristiques hydrologiques intéressantes pour la production de l'énergie électrique.

En effet, au niveau des rapides d'Inga, le fleuve Congo subit une dénivellation de 96 mètres sur une distance de 14 kilomètres. Avec cette caractéristique, le site d'Inga est à même de développer une puissance de 44.000 MW.

En plus, il y a lieu de signaler que le fleuve Congo a un débit régulier d'environ 42.000 m³ durant toute l'année.

Les différentes études réalisées au fil des années ont prévu l'implantation de quatre centrales hydro-électriques sur ce site, à savoir Inga I, Inga II, Inga III et Grand Inga.

Actuellement, deux de ces quatre centrales sont déjà en service, il s'agit d'Inga I mise en service en 1972 avec une puissance installée de 350 MW et Inga II mise en exploitation en 1982 avec une puissance installée de 1400 MW.

La mise en route de ces projets coûteux qui ont lourdement endetté le Congo n'a pas pu être justifiée sur le plan économique.

Ce document vise à partager les responsabilités des différents acteurs dans ce déboire économique.

Les responsabilités

La responsabilité de la déconvenue économique d'Inga repose sur quatre acteurs: les bureaux d'études, l'acheteur qui n'est autre que le pouvoir politique, les bailleurs des fonds et les vendeurs.

De nombreux bureaux d'études sont intervenus dans le projet d'Inga. Si tous étaient d'accord sur la viabilité technique du projet, aucun n'a pu démontrer l'intérêt économique du projet, et pour cause il était inexistant. Ce qui explique l'absence de rentabilité du projet.

En 1963, un protocole d'accord était signé entre la société italo-congolaise de développement industrielle (SICAI) et le gouvernement congolais repré-

senté par le haut commissaire de l'Etablissement Public d'Inga.

Le protocole réaffirmait "le désir du gouvernement congolais de passer dans un bref délai à la première phase de la mise en valeur d'Inga" et donnait comme mission à la SICAI l'étude des conditions économiques requises pour la réalisation d'une centrale d'une puissance de 300 MW.

Le rapport d'une mission commandée par la SICAI en 1964, présente les conclusions suivantes: *"en analysant (le problème du couplage d'Inga avec une usine d'électrolyse de l'alumine) sous l'angle de l'économie générale du pays, il ressort clairement que les bénéfices prévisibles directs et indirects ne sont pas proportionnels aux investissements nécessaires et qu'il serait beaucoup plus intéressant pour le Congo d'affecter le montant de ces investissements à des installations industrielles produisant pour le marché intérieur".*

Le rapport de la SICAI recommande l'implantation d'une usine sidérurgique à la place de l'installation d'industries fortement consommatrices d'énergie. Il a tablé sur l'existence de minerai de fer au Katanga, à 1700 kilomètres de là. Il a évoqué aussi le problème d'approvisionnement de l'usine en matière première compte tenu des coûts de transport élevés et de la grande distance qui sépare le Katanga de l'usine.

En 1963, avant que la SICAI ne dépose son rapport, une autre étude de la communauté économique européenne (CEE) est publiée: elle conclut que la mise en route d'Inga au cours des prochaines années ne peut se justifier que si l'on a la certitude que la puissance disponible serait absorbée par des industries grosses consommatrices d'électricité à installer dans le Bas-Congo. Si cette condition ne peut être assurée dans l'immédiat, c'est la réalisation de l'extension de la centrale de Zongo I - située également dans le Bas Congo à une centaine de kilomètres de Kinshasa - qui doit être entreprise sans tarder.

Les coûts de la construction de la centrale de Zongo II étaient estimés à l'époque à 27 millions de dollars par le rapport de la CEE.

Ce rapport n'a pas été pris en considération, c'est la thèse de la SICAI qui a eu gain de cause auprès des institutions internationales notamment la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) et le Fonds Spécial des Nations Unies qui était chargé de prendre une décision par rapport aux conclusions des deux études de la CEE et de la SICAI.

Depuis la mise en service des installations d'Inga, la consommation de l'énergie au niveau national n'a jamais dépassé 25% de sa puissance totale installée.

L'usine sidérurgique de Maluku (SOSIDER) qui a coûté près de 180 millions de dollars était le seul projet industriel ayant justifié la construction d'Inga I.

Les études avaient prévu au départ à Maluku une production de 260.000 tonnes d'acier avec une consommation de 120 MW. Mais après restriction de la production, l'usine ne pouvait consommer que 50 MW. Dans ces conditions, elle ne pouvait plus servir de justification à la construction d'Inga développant une puissance de 350 MW.

Pour sa production, l'usine de Maluku était étrangement conçue de manière à utiliser comme matière première la mitraille provenant d'Italie alors que le sous-sol du Kantanga contient du minerai de fer.

Très vite, la sidérurgie était confrontée au manque de devises pour importer la matière première; d'où les difficultés d'approvisionnement.

En outre, il faut souligner l'inadéquation de l'acier produit aux besoins locaux.

Compte tenu de toutes ces difficultés, les produits de SOSIDER étaient peu compétitifs par rapport aux produits importés.

Le tableau ci-dessous établi par le département de l'économie nationale (Ministère) relevait à la fin 1975 l'écart énorme existant entre le prix des produits SOSIDER et celui des aciers importés (35 à 40% suivant le type des produits). Notons que l'usine a été mise en service en 1974¹.

Par conséquent, la sidérurgie de Maluku fut contrainte de fermer par manque de rentabilité.

| | SOSIDER (sans transport) | IMPORTATION (rendu Kinshasa) | DIFFERENCE % |
|------------------|-----------------------------|---------------------------------|-----------------|
| Ronds 15 mm | 310 | 230 (-80) | 35 |
| Fil machine 6 mm | 360 | 249 (-111) | 44 |
| Tôle noire 5 mm | 329 | 235 (-94) | 40 |
| Tôle fine 0.8 mm | 327 | 237 (-90) | 38 |

Quant à l'approvisionnement du pays en électricité, le taux de desserte nationale est l'un des plus bas au monde: soit 6% en zone urbaine et 1% en zone rurale malgré ce potentiel énorme.

Selon la Société Nationale d'Electricité (SNEL), l'entreprise qui a en charge la production, le transport et la distribution (commercialisation) de l'électricité au Congo, seulement 250.000 foyers de Kinshasa, ville de plus de 10 millions d'habitants, ont accès à l'électricité, ce qui en dit long sur ce qu'Inga a pu apporter à la population congolaise....

Quant à l'acheteur, il s'agit du régime despotique de Mobutu, qui centralise toutes les grandes décisions économiques. Il ne s'intéresse pas au fonctionnement ou à la rentabilité de l'investissement réalisé, mais au profit immédiat qu'il retire de l'opération, c'est à dire aux pots-de-vin que le vendeur lui concède. Comme le volume du pot-de-vin est fonction de l'ampleur du contrat, l'acheteur est lui aussi invité à gonfler le coût financier.

La centrale Inga I devait démarrer avec trois groupes de 50 MW chacun pouvant augmenter le nombre des groupes en fonctions des besoins réels.

Après sa première visite aux Etats-Unis, le président Mobutu remit en question les dernières hypothèses et décida de démarrer la centrale avec six groupes et non avec trois comme prévu, sans aucune justification, d'où le montant final du projet passé à 163.350.000 dollars².

De plus, il commanda la construction d'une ligne électrique à haute tension d'Inga jusqu'à Moanda en prévision de l'implantation d'un port en eau profonde dans cette localité. Mais ni l'un ni l'autre n'ont été réalisés.

Mobutu ne s'est pas arrêté là; il a lancé les travaux de la centrale Inga II et de la ligne à très haute tension à courant continu longue de 1700 kilomètres alors qu'aucun besoin ne l'exigeait. Initialement

prévu à 250.000.000 de dollars, le coût final de la ligne à courant continu a atteint près de 1.000.000.000 de dollars, soit quatre fois le montant initial.

En ce qui concerne les bailleurs des fonds, il est inacceptable de constater que les créanciers qui ont accepté de financer des investissements aussi coûteux n'ont pas tenu compte de leur rentabilité car aucune étude n'a pu mettre en évidence l'utilité économique du projet. Cette attitude montre une complicité d'une part entre les créanciers et l'acheteur, et d'autre part entre les créanciers et les vendeurs.

A l'évidence, la principale victime de ce système est le peuple congolais qui doit supporter tout le poids de cette dette et ses conséquences.

Le vendeur quant à lui, est le plus souvent en situation de monopole sur le marché, position obtenue par corruption de l'acheteur, par des pressions diverses, ou par des avantages financiers offerts en complément de l'opération principale. Les prix deviennent alors anormalement élevés.

Les paiements sont garantis et les créances assurées à presque 100% par les pouvoirs publics, tant du pays du vendeur que de celui de l'acheteur. Le fait que le produit vendu, en l'occurrence une usine clés en main ou une infrastructure, donne ou non satisfaction à l'acheteur, n'influe pas sur les mécanismes de garanties et de paiements. En effet, les institutions publiques de garanties ne s'intéressent pas à l'objet économique des opérations mais à la solvabilité immédiate de l'Etat acheteur. Le barrage d'Inga est donc bien un exemple typique de mégaprojet n'ayant servi qu'à enrichir quelques-uns au détriment du plus grand nombre: c'est un "éléphant blanc"

1. WILLAME Jean-Claude, *Zaire. L'épopée d'Inga. Chronique d'une prédation industrielle*. Edition L'Harmattan Villes et Entreprises.

2. VERHAEGEN Benoît, *Les safaris technologiques au Zaire(1970-1980)*

Vers quel Inga aujourd'hui?

Récemment, sur les six turbines (de 50 MW chacune) que compte Inga I, seulement quatre étaient fonctionnelles. Pour Inga II, trois turbines (de 174,5 MW chacune) sur les huit étaient en état de marche. Les deux centrales n'opérant qu'à 30%¹ de leur capacité ne constituaient nullement une source fiable de l'énergie électrique.

La SNEL (Société Nationale d'Electricité) chargée, entre autre, d'assurer la distribution de l'électricité

éprouve donc beaucoup de difficultés à satisfaire sa clientèle qu'elle soumet à des coupures intempestives et à des délestages fréquents. Nombre de quartiers de Kinshasa sombrent périodiquement dans l'obscurité pendant plusieurs mois et deviennent invivables à cause de l'insécurité et du banditisme. La crise a également atteint les quartiers huppés de la capitale.

L'état catastrophique dans lequel se trouvaient les centrales d'Inga s'explique autant par le manque d'entretien du matériel, la carence de pièces de rechange, la vétusté des équipements, les nombreux dommages occasionnés par les deux guerres que le pays a connu que par l'incurie et la corruption de la SNEL, véritable vache laitière des autorités gouvernementales et des dirigeants de l'entreprise. L'argent était prélevé à la source pour servir à des fins privées, maquillées le plus souvent sous le prétexte "d'effort de guerre"².

Afin de sortir les centrales hydroélectriques d'Inga de cet état de délabrement généralisé, l'Etat congolais négocia, en mai 2005, un plan de sauvetage et de redressement du site avec une entreprise canadienne: MagEnergy Inc., filiale de la multinationale MagIndustry Corp. Préférée à l'entreprise allemande Siemens, elle fut chargée de la réhabilitation des barrages d'Inga.

Les travaux de remise en état de la centrale hydroélectrique Inga II furent lancés par MagEnergy en avril 2006 Une partie des travaux étant financés par les fonds propres de l'entreprise.

Ces travaux devraient permettre de rendre opérationnelle, dans un premier temps, une turbine d'Inga II en l'espace d'une année. Pour l'autre partie des travaux, MagEnergy a bénéficié d'un apport de 13 millions de dollars de la Banque mondiale via sa filiale SFI (Société Financière Internationale)³.

Suivrait ensuite la réhabilitation de quatre autres turbines d'Inga II dont l'exécution complète est programmée pour 2010.

Le programme de MagEnergy rendrait possible l'augmentation de l'énergie électrique d'Inga II d'à peu près 360 MW à 900 MW après l'achèvement des travaux, tout en assurant une fourniture d'énergie fiable et continue⁴.

Après Inga II, MagEnergy projette de s'attaquer à Inga I qui dispose d'une capacité installée de 350 MW.

Selon Mr. Vika di Panzu (PDG de la SNEL), ce partenariat public-privé entre la SNEL et la firme MagEnergy aurait éloigné le spectre de la privatisation d'Inga.

Les termes du contrat sont simples: MagEnergy finance les travaux et la SNEL rembourse avec le produit de la vente d'électricité, une fois l'ouvrage en activité. Cet accord est exclusif à MagEnergy et représente le premier investissement direct étranger avec la SNEL.

Si ce partenariat semble avoir "sauvé" Inga de la privatisation, il réduit grandement les prérogatives de la SNEL en tant que compagnie électrique publique de la RDC, propriétaire et gestionnaire des installations hydroélectriques sur le fleuve Congo.

De fait, le monopole de la SNEL est rompu. Elle devra désormais partager l'organisation du site et de ses travaux avec l'entreprise canadienne qui a installé ses bureaux à Kinshasa de façon à diriger le Programme de Réhabilitation d'Inga.

Selon cet argumentaire, nous pourrions penser que la privatisation d'Inga n'est plus à l'ordre du jour. Or, elle continue cependant à peser comme une épée de Damoclès sur le futur de la SNEL.

En effet, certains acteurs politiques, soutenus dans leur volonté par la Banque mondiale et certains responsables de la SNEL, sont favorables à la privatisation des barrages hydroélectrique d'Inga car elle permettrait soi-disant un meilleur accès à l'électricité par la majorité des Congolais.

Tout laisse à penser que leur motivation découle moins d'une réelle envie d'accroître le bien-être des citoyens congolais que du souci d'empocher de juteuses commissions dans cette vaste opération de restructuration.

De plus, le gouvernement de la RDC a exprimé, à plusieurs reprises, son intention de libéraliser le secteur de l'électricité en le restructurant en profondeur. Il a défini, avec l'assistance de la Banque mondiale, les contours d'un nouveau cadre institutionnel et réglementaire pour régir ce secteur.

Les principales caractéristiques de ce cadre institutionnel et réglementaire sont les suivantes:

- Abolition du monopole de fait accordé à la SNEL et entrée autorisée par l'Etat d'opérateurs privés dans la production, le transport et la distribution de l'énergie électrique.

- Restructuration et redynamisation de la SNEL⁵.

Les barrages d'Inga ont été majoritairement financés par l'endettement extérieur (la part d'Inga dans la dette externe est considérable puisque le coût d'Inga représente presque 20% de la dette extérieure congolaise en 1980).

Alors que les Congolais paient chaque jour le ser-

vice d'une dette odieuse, la privatisation d'Inga laisserait aux acheteurs l'actif (l'ouvrage) tandis que le passif (à savoir: le paiement des dettes occasionnées par Inga) serait toujours à la charge du peuple.

Ce scénario des plus cyniques est inadmissible au nom de la dignité humaine et doit être empêché. Inga ne doit pas être vendu. Le gouvernement congolais doit trouver d'autres formules pour assurer le bon fonctionnement et le maintien dans le service public du barrage d'Inga et la Société nationale d'électricité.

Recentrer la gestion de l'entreprise, éliminer les fraudes et améliorer l'utilisation des fonds à disposition constitueraient un bon début dans ce sens.

Alors que l'accès à l'électricité est considéré comme un droit social et devrait en tant que tel être subventionné par l'Etat, la privatisation du secteur électrique aurait comme conséquence une forte hausse des factures d'électricité qui deviendraient impayables pour une large frange de la population déjà fortement fragilisée et précarisée.

La construction du Grand Inga: méga projet porteur de développement ou méga arnaque?

La prochaine phase de développement du site sera le barrage Inga III (3500 MW) considéré comme une pierre angulaire du Grand Inga. Cette phase est estimée à 5,23 milliards de dollars tout en incluant ses 3000 kilomètres de lignes de transmission.

En octobre 2004, les gouvernements et compagnies d'eaux et électricité de cinq pays africains - l'Afrique du Sud, l'Angola, la RDC, la Namibie et le Botswana ont signé des accords pour le Westcor (Western Power Corridor) qui est maintenant un consortium enregistré au Botswana chargé de développer et de gérer la production et la transmission d'électricité du barrage Inga III.

L'objectif à long terme de Westcor est de développer le Grand Inga ainsi que d'autres barrages électriques en Angola et en Namibie. Westcor essaie aussi de collecter davantage de fonds au travers de la Banque mondiale, d'autres banques de développement ainsi que par des sources privées. La Banque mondiale a déjà fait plusieurs prêts pour financer la réhabilitation des lignes de transmissions et des extensions à partir des sites Inga vers diverses destinations sud-africaines⁶.

Conçu en série de turbines de 52 750 MW au

dessus des rapides Inga sur le fleuve Congo, la capacité du Grand Inga serait deux fois celle du gigantesque barrage des "Trois Gorges" en Chine.

Les plans de financements pour le Grand Inga sont en cours de montage. Avec sa facture de 50 milliards de dollars et sa situation dans un des pays figurant malheureusement parmi les plus corrompus au monde, le risque est grand que le projet ne bénéficie qu'aux élites locales et aux multinationales sans pouvoir aux besoins en énergie du plus grand nombre.

Le méga projet Inga est l'une des premières priorités du NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique), de la SADC (Communauté Sud-Africaine de Développement) et d'Eskom, la plus grosse compagnie africaine d'énergie.

Selon les éléments rendus publics, il apparaît que le Grand Inga ne serait pas rentable avant une bonne dizaine d'années au plus tôt alors qu'il excéderait largement les besoins locaux d'énergie prévus. Sa viabilité dépendrait d'une augmentation massive des industries à énergie intensive, ou de l'exportation de son électricité aussi loin qu'en Europe, Italie et Turquie notamment⁷.

En proclamant que le Grand Inga éclairera l'Afrique, la société Eskom et le NEPAD vendent l'idée que le Grand Inga sera le fondement de l'industrialisation africaine, étant par la même occasion un élément clé de la réduction de la pauvreté. Mais il est fort probable que son développement fournira une croissance économique et industrielle pour les seu-

les compagnies étrangères recherchant de l'électricité bon marché et des opportunités financières pour l'élite commerciale et les dirigeants africains. L'effet d'entraînement sur l'économie sera faible.

Les 90% de gens qui vivent actuellement sans électricité, pour la plupart dans des régions rurales inaccessibles au réseau électrique n'auront sans doute pas davantage accès à l'électricité mais ces personnes là ne sont pas celles qui intéressent les promoteurs du Grand Inga.

L'ensemble des éléments présentés ne nous permet pas de considérer ce projet pharaonique comme susceptible d'apporter un mieux-être aux populations. L'effet d'entraînement de Grand Inga sur l'emploi et les recettes publiques sera minime, voire nul pour les Africains les plus pauvres, pendant que le poids insoutenable des dettes nationales augmentera encore et encore.

1. HATHAWAY. T, "Le grand Inga n'est-il qu'une grande illusion?", IRN (international Rivers Network), avril 2005, p. 2.
2. www.societecivile.cd/node/1044, "Barrage d'Inga en danger!!!", Kinshasa, nov. 2003.
3. www.digitalcongo.net/article/34021-20k, "Le partenariat Mag Energie et la Snel fait l'objet d'attaques injustifiées", Kinshasa, mai 2006.
4. www.magindustries.com/news/-17k, "MagEnergy annonce le démarrage des travaux du Programme de Réhabilitation d'Inga II", Kinshasa, mai 2006.
5. www.winne.com/congo/to18.html-21k, "Snel, interview de M. Alphonse Muyambo Kalenge", déc. 2006.
6. www.businessin africa.net/energy_in_africa/323662.htm
7. www.lepotentiel.com/afficher_article.php?id_edition_&id_article=2099-13k-

Représentation du barrage d'Inga et de la ligne à haute tension sur un billet de 100 francs congolais

